

**Motion des conseillers / conseillères de l'UFR SES  
du 14 janvier 2020**

Suite aux révélations concernant l'établissement d'une liste noire de personnels "indésirables" de l'UFR Sciences Espaces Sociétés (SES) proposée par la directrice de l'UFR SES au DGS de l'université, nous, conseillères et conseillers de l'UFR SES avons décidé de rédiger cette motion par laquelle nous condamnons ces pratiques inacceptables.

Nous sommes très inquiets des répercussions que peut avoir cette affaire sur le fonctionnement de l'UFR SES avec une crainte légitime de paralysie de son Conseil qui devra traiter des dossiers importants très prochainement (accréditation et maquettes des formations, procédure d'avancement des Enseignants-Chercheurs, etc.).

Nous estimons que le maintien de la directrice actuelle à la tête de l'UFR est incompatible avec un fonctionnement serein du conseil d'UFR et demandons qu'elle ne soit plus en charge de cette responsabilité.

**22 signataires sur 30 conseillers/conseillères**